

ORGANISATION DES FINALES NATIONALE 2

DEROULEMENT DE LA COMPETITION FINALE DE NATIONALE 2 FEMININE / MASCULINE

Dates : Les samedi 4 et dimanche 5 mai 2013

Participation de 4 champion(ne)s de groupe

Samedi 4 mai à 12h00 Réunion technique avec la présence des officiels, des responsables d'équipes et des organisateurs **sur le lieu de restauration**.
Les équipes seront rangées selon le classement général annuel des GSA.

Rencontres en 2 sets gagnants (Victoire 2 points, Défaite 1 point)

➤ **1^{ère} journée** : 14h00 ⇨ MATCH N°1 : Equipe 1 / Equipe 4
(4/05) 16h00 ⇨ MATCH N°2 : Equipe 2 / Equipe 3
 18h00 ⇨ MATCH N°3 : Gagnant Match 1/Perdant match 2
 20h00 ⇨ MATCH N°4 : Gagnant Match 2/Perdant match 1

Dimanche 5 mai

➤ **2^{ème} journée** : 10h00 ⇨ MATCH N°5 : Perdant match 1 / Perdant match 2
(5/05) 14h00 ⇨ MATCH N°6 : Gagnant match 1 / Gagnant match 2

L'équipe première au classement à l'issue des 6 rencontres, aux points acquis en fonction du nombre de matches joués puis au quotient set-average puis au quotient point-average, est déclarée équipe métropolitaine est déclarée Champion(ne) de France de Nationale 2 Masculine ou Féminine 2012/2013.

A l'issue de la rencontre ⇨ Cérémonie de clôture.

- Les ballons d'entraînements et de matches seront des ballons identiques et homologués.

Le montant de l'amende pour la non-participation à cette finale a été fixée à 2000 €.

<p align="center">CAHIER DES CHARGES FINANCIER FINALE DE NATIONALE 2 FEMININE / MASCULINE</p>
--

Dates : Les samedi 4 et dimanche 5 mai 2013

Participants : Les équipes classées 1^{ère} de chacune des 4 poules à l'issue des 18^e ou 22^e journées du Championnat de France. Chaque délégation est composée de 14 personnes maximum (12 joueurs/2 dirigeants, 11 joueurs/3 dirigeants) licenciées à la F.F.V.B. et qui doivent présenter leurs licences lors de la réunion technique.

I.- A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- Prévoir le lieu d'hébergement et de restauration financés par les équipes participantes pour un coût de **72 €** par personne (56 personnes maximum) du samedi 4 mai midi au dimanche 5 mai midi inclus.
- Les équipes métropolitaines qui souhaiteront être hébergées et restaurées par l'organisateur devront réserver et envoyer un chèque de caution de **350 €** à l'organisateur avant **le lundi 29 avril 2013 12h00**. Passé ce délai, les équipes qui n'auront pas réservé et envoyé la caution devront gérer leur restauration et leur hébergement.
- Prévoir l'hébergement en chambre individuelle (hôtel 2*NN) des 5 officiels (délégué sportif fédéral, juge-arbitre, 3 arbitres).
- Financer les frais d'indemnités d'arbitrage **530 €**, à remettre au juge-arbitre lors de la réunion technique, par chèque à l'ordre de la FFVB (supervision CCA).
- Prévoir 1 salle avec 2 terrains réglementaires pour la durée de la compétition ou 2 salles réglementaires comportant : 1 téléphone, 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe, 1 réfrigérateur pour avoir de la glace, mires de remplacement, eaux minérales pour les équipes, toise, manomètre, serpillières, 14 ballons identiques et homologués dont 4 ballons de match.
- Prévoir la présence d'une antenne médicale ou d'une assistance médicale.
- Mettre en place les différents transports des délégations et des officiels.
- Prévoir une salle d'entraînement le 4 mai avant le début de la compétition.
- Prévoir une salle pour la **réunion technique du 4 mai** à 12h00.
- Pour les banderoles autour du terrain, les logos FFVB, respecter le cahier des charges marketing pour la décoration de la salle. (voir décorum fourni par la FFVB)
- Prévoir la table de marque pour la 1^{ère} journée du 4 mai.

II.- A LA CHARGE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

- Transport, hébergement et restauration du délégué sportif fédéral, du juge-arbitre, des 3 arbitres désignés par la CCA.
- Déplacements des 5 officiels selon le barème en vigueur (barème Comité Directeur).
- **Le remboursement par la FFVB se fera uniquement sur présentation de FACTURES de restauration et d'hébergement**
- Les demandes de remboursements doivent parvenir à la F.F.V.B, **avant le 30 juin 2013**. Passé cette date, elles ne seront plus prises en compte.
- Une tenue officielle pour le délégué Sportif fédéral
- Récompenses: - 3 jeux de 14 médailles : Pour les 3 premières équipes.
- 1 Trophée FFVB : pour champion

III.- A LA CHARGE DE CHAQUE EQUIPE PARTICIPANTE

- Transport, frais d'hébergement et de restauration sur les lieux de compétition.
- Les frais supplémentaires sont à régler directement par les équipes à l'organisateur.

**CAHIER DES CHARGES SPORTIF FINALE DE NATIONALE 2
FEMININE / MASCULINE**

Dates : Les samedi 4 et dimanche 5 mai 2013

- La désignation du Délégué Sportif Fédéral, du Juge - Arbitre est assurée par le Bureau Fédéral sur proposition des commissions.
- Le Juge - Arbitre désigné par la CCA aura la responsabilité des désignations parmi les 3 arbitres prévus (1^{er}, 2^{ème} et marqueur).
- Arrivée des délégations le samedi 4 mai 2013 dans la matinée.
- Réunion technique le samedi 4 mai 2013 à 12h00.
- Les délégations fourniront au Délégué Sportif Fédéral la liste définitive de leurs joueurs(ses) et dirigeants ainsi que leurs licences lors de la réunion technique.
- Le Délégué Sportif Fédéral établira une liste officielle de chaque délégation qu'il transmettra au siège fédéral.
- Les équipes devront posséder obligatoirement deux jeux de maillots réglementaires et un équipement uniforme.
- Le Délégué Sportif Fédéral établit un classement à la fin de chaque journée.
- Le Délégué Sportif Fédéral a l'obligation de transmettre au siège fédéral toutes les feuilles de matchs dès la fin de la compétition.

**ROLE DES REPRESENTANTS FEDERAUX FINALE NATIONALE 2
FEMININE / MASCULINE**

Le samedi 5 mai 2013 à 12h00

Réunion des Chefs de Délégation, des Arbitres, du Juge-Arbitre et des organisateurs.
Consignes du Délégué Sportif Fédéral, du Juge-Arbitre ⇒ Horaires, Salles, Transports, Logement

Le Délégué Sportif Fédéral :

- S'assure que l'ensemble des joueurs et dirigeants est bien inscrit sur les feuilles de matchs.
- Assure le bon déroulement de la compétition en prenant si nécessaire les décisions qui s'imposeraient. Il peut pour cela s'entourer des avis du Juge - Arbitre et, exceptionnellement, des Chefs de Délégation.
- Il ne sera en aucun cas possible de rejouer une rencontre.
- Etablit un classement à la fin de chaque journée et le classement définitif dès la fin de la dernière rencontre.
- Est tenu d'envoyer au siège fédéral un rapport complet sur le déroulement de la manifestation.
- A l'obligation de transmettre au siège fédéral toutes les feuilles de matchs dès la fin de la compétition.
- Etablira une liste officielle des participants de chaque délégation qu'il transmettra au siège fédéral.
- Prépare la remise des récompenses avec l'organisateur.
- Remplira la fiche d'évaluation de la compétition.

La Commission de Discipline :

- Elle est constituée du Juge-Arbitre, du Délégué Sportif Fédéral, et d'un Représentant du Club organisateur désigné lors de la Réunion Technique.

Finale Nationale
Un événement Majeur de la FFVB.

1 – Le décorum.

Salle Principale

- 1 caisse rigide avec fermeture
- 1 drapeau FFVB pour mettre devant la table des arbitres
- 1 banderole de présentation – Ici se déroule une finale Nationale de Volley
- 2 banderoles FFVB
- 2 Kakémonos FFVB
- 200 ballons de baudruches FFVB (Bleu/Blanc/Rouge)
- 04 Guirlandes

(Fourni par la FFVB, puis possibilité d'achat du décorum par le club. Prix environ 452 euro).

2 – Fourni par la FFVB pour la compétition

- 3 trophées de remerciement pour la commune, le CG, la région
- 14 Médailles or
- 14 Médailles argent
- 14 médailles bronze
- 1 Trophée de VAINQUEUR CHAMPION DE France
- 14 Tee-shirts Champion de France
- 20 Tee-shirt Bénévoles
- 42 Tee-shirts Participants

(L'envoi aux organisateurs s'effectue par un prestataire qui globalisera tout)

FICHE EVALUATION			
		<i>finale</i>	<i>saison</i>
Club organisateur :			
	conformité au cahier des charges		
hébergements			
hébergement délégations			
hôtel	supérieur	conforme	inférieur
établissement scolaire	supérieur	conforme	inférieur
autre :	supérieur	conforme	inférieur
chambres (4 personnes maximum, lits avec draps, salles d'eau avec douches)	supérieur	conforme	inférieur
hébergement officiels			
hôtel	supérieur	conforme	inférieur

salles et terrain de compétitions			
Salle 1			
téléphone	oui	non	
réfrigérateur	oui	non	
mires de remplacement	oui	non	
eau minérale	supérieur	conforme	inférieur
toise/manomètre/serpillière	supérieur	conforme	inférieur
tribunes indépendantes de l'aire de jeu	supérieur	conforme	inférieur
1 tableau de marque	oui	non	
1 podium d'arbitrage	oui	non	
1 banc de remplaçants par équipe et une chaise pour l'entraîneur	oui	non	
ballons	oui	non	
Salle 2			
téléphone	oui	non	
réfrigérateur	oui	non	
mires de remplacement	oui	non	
eau minérale	supérieur	conforme	inférieur
toise/manomètre/serpillière	supérieur	conforme	inférieur
tribunes indépendantes de l'aire de jeu	supérieur	conforme	inférieur
1 tableau de marque	oui	non	
1 podium d'arbitrage	oui	non	
1 banc de remplaçants par équipe et une chaise pour l'entraîneur	oui	non	
ballons	oui	non	

autres			
une salle pour la réunion technique	supérieur	conforme	inférieur
le lavage des maillots des équipes	supérieur	conforme	inférieur
l'astreinte d'un kiné ou d'un médecin	supérieur	conforme	inférieur
transports des délégations et des officiels	supérieur	conforme	inférieur
Récompenses	supérieur	conforme	inférieur

restauration			
amplitude du service	supérieur	conforme	inférieur
variété des menus	supérieur	conforme	inférieur
qualité énergétique de l'assiette	supérieur	conforme	inférieur

communication			
Tout document réalisé (affiche, brochure, programme, « flyers »...)	conforme	non conforme	
Les logos de la FFVB et de ses partenaires	conforme	non conforme	

ffvb			
ballons	oui	non	
médailles	oui	non	
Trophée (Champion)	oui	non	
cadeaux FFVB pour les équipes participantes	oui	non	
Cadeaux arbitres, juges-arbitres et club organisateur	oui	non	

Délégué Fédéral :